

Olivet, le 18 février 2019



Bonjour à toute et à tous.

Le 29 janvier 2019 la Direction a envoyé un mail aux responsables de la DAR Normandie-Centre pour expliquer que dorénavant les TSM n'accompagneraient plus les REF lors du protocole et que les monteurs ne lèveraient plus les réserves. Cette tâche reviendrait désormais aux techniciens de maintenance devant recevoir l'équipement dans sa tournée afin de « découvrir » l'appareil ! Cet accompagnement est prévu pour 2 heures seulement.

La Direction précise « **avec application immédiate** ».

Cela constitue une nouvelle organisation du travail, et induit de nouveaux risques pour le technicien de maintenance et pour le REF.

Le CHSCT n'a été ni informé ni consulté sur cette nouvelle organisation. Devant les inquiétudes légitimes des techniciens concernés, le 4/2/19 le CHSCT a déposé un DGI (Danger Grave et Imminent) sur le registre de l'agence d'Olivet pour que la Direction lève les risques identifiés liés à cette nouvelle organisation du travail. Ce que la Direction refusa de faire pour retarder la procédure qui lui impose une réunion extraordinaire du CHSCT dans les 24 heures.

Le 12 février 2019 cette réunion a enfin eu lieu.

La Direction a affirmé maintenir la mise en place de cette nouvelle organisation, sans appliquer la moindre mesure conservatoire suite au DGI. Durant cette réunion la Direction a démontré son improvisation et son manque d'analyse des nouveaux risques encourus par les salariés concernés (maintenance et REF).

Le CHSCT regrette l'attitude de la Direction : en effet la consultation des salariés de la maintenance, des REF et du CHSCT aurait permis de réaliser une analyse précise des risques et de recueillir des propositions constructives de la part de tous.

A défaut de réponses et d'engagement de la Direction, en fin de réunion, les membres du CHSCT ont voté une délibération pour faire appel à un expert pour nous éclairer sur les nouveaux risques liés à cette nouvelle organisation, ainsi que nous aider à formuler des propositions constructives de prévention en matière de sécurité.

Depuis, l'inspection du travail est intervenue et convoque le CHSCT et la Direction pour une réunion extraordinaire le 20 février à Rouen.

Si vous avez des questions, des remarques ou des informations, n'hésitez pas à nous contacter !

Fabrice Mariot - Membre du CHSCT
Technicien REF - 06 80 99 44 85

Philippe Cheval - Secrétaire du CHSCT
TSM-Rétrofit - 06 80 99 44 83